RD7n - DÉVIATION DE SAINT-CANNAT

1

CONCERTATION ETUDE AVANT-PROJET

Présentation Générale de l'Avant Projet

Cette concertation présente un résumé des Etudes d'Avant Projet afin de recueillir les remarques des usagers et des riverains sur la solution à l'étude.

Situation actuelle

La route départementale 7n (RD7n) traverse le centre-ville de Saint-Cannat où elle croise la RD572 et la RD18.

L'importance du trafic, la multiplicité des fonctions et des usages de cette voie (transit, desserte, piétons, modes doux) et les nombreux carrefours avec la voirie communale et départementale (RD572 et RD18) génèrent de nombreux dysfonctionnements (ralentissements, insécurité routière, dégradation du cadre de vie des habitants, pollution et bruit).

Objectifs poursuivis

L'objectif du projet est de réduire la circulation dans la traversée du centre-ville en séparant les flux de transit de la desserte locale de manière à permettre :

- la régularité des temps de parcours sur la RD7n, et l'amélioration des déplacements internes au village ;
- d'améliorer la sécurité des usagers de la route, des piétons et des cyclistes dans la traversée du centre-ville ;
- d'améliorer la qualité de vie des habitants (santé, cadre de vie) ;
- la requalification de l'espace public du centre-ville.

La solution adoptée

A l'issue des études de comparaison des variantes réalisées par les services de l'Etat, la solution retenue consiste à créer une déviation routière qui utilise l'emplacement réservé inscrit dans les documents d'urbanisme de la commune à cet effet (dite variante POS).

Un projet qui a évolué

A l'issue de la concertation de 2008 portant sur les études d'Avant Projet Sommaire, une adaptation du tracé de la déviation a été nécessaire afin de d'éviter la dégradation des habitats d'oiseaux sauvages situés à l'Ouest du tracé (secteur RD572 / RD7n Lambesc). Cette adaptation a permis d'obtenir la Déclaration d'Utilité Publique de l'opération en 2015, sur la base du nouveau tracé. Ce tracé a fait l'objet d'une étude d'Avant Projet détaillée par le bureau d'études SETEC International qui fait l'objet de la présente concertation.

Le financement

La Maîtrise d'Ouvrage est assurée par le Département avec une participation financière de la Métropole de 20%.

Le coût de l'opération est de 54 M€ (valeur 2013) dont 37 M€ de travaux et 14 M€ d'acquisition foncière.

Les dates clés

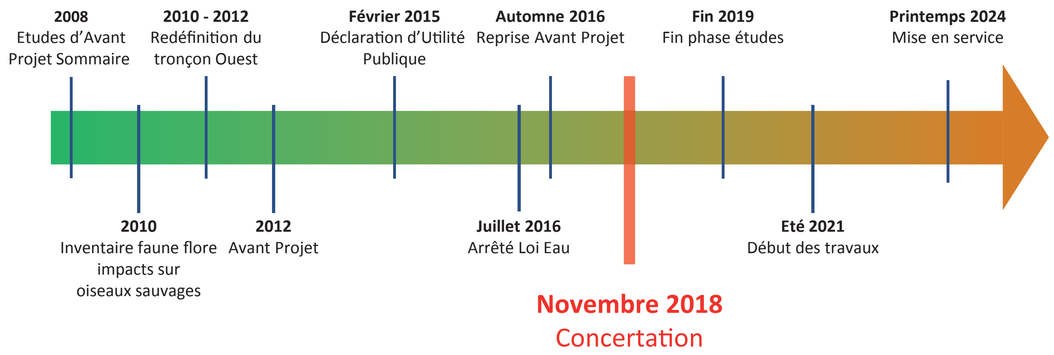

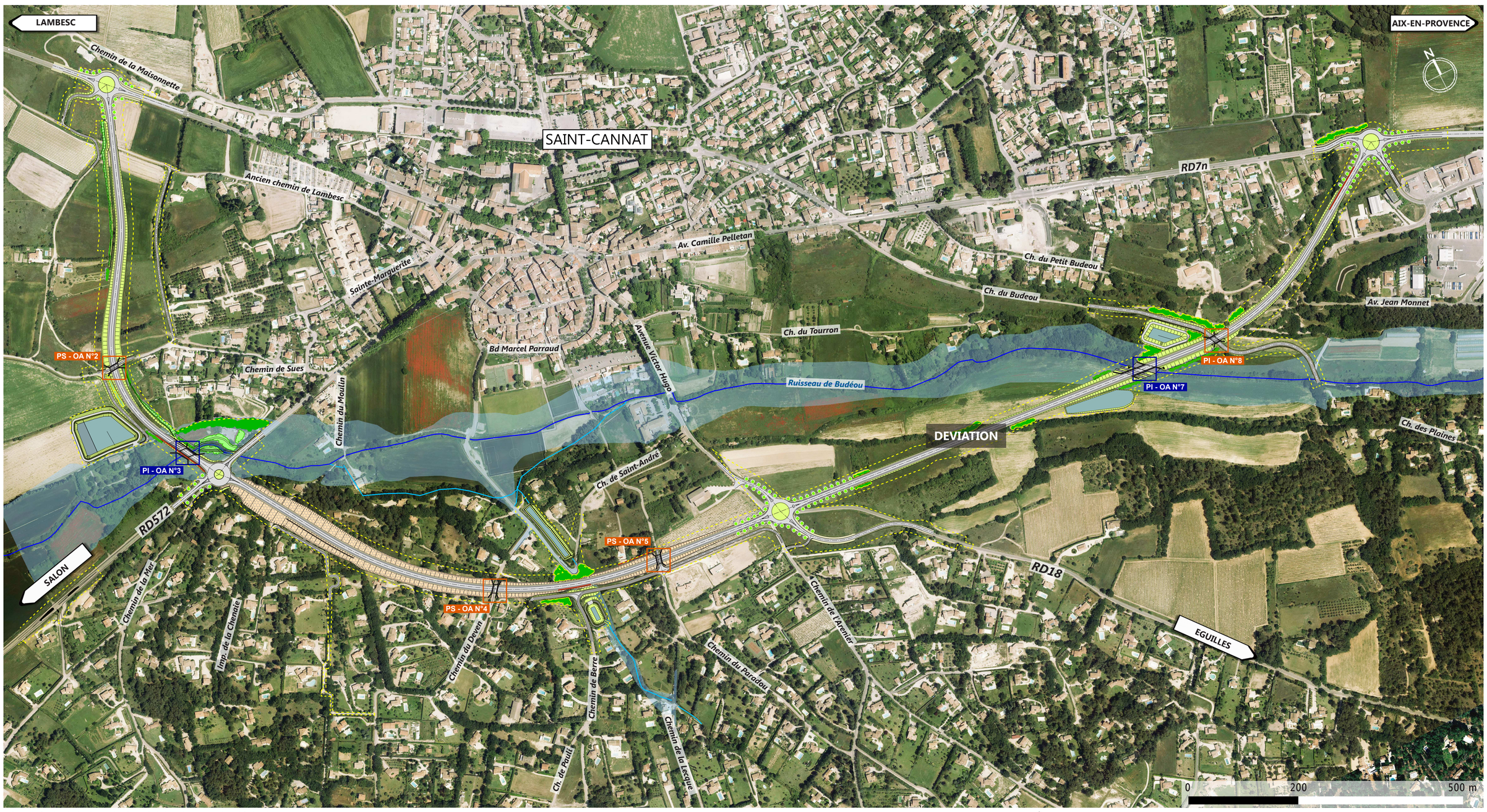

Plan général de la solution à l'étude pour la déviation

LÉGENDE: Alignements d'arbres · Haie · Frange boisée · Massif arbustif (type garrigue) · Protection acoustique (écran + merlon) · Zone inondable · Cours d'eau · Emprise du projet · Ensemencement petits ligneux adaptés aux milieux rocheux · Prise de vue photomontage

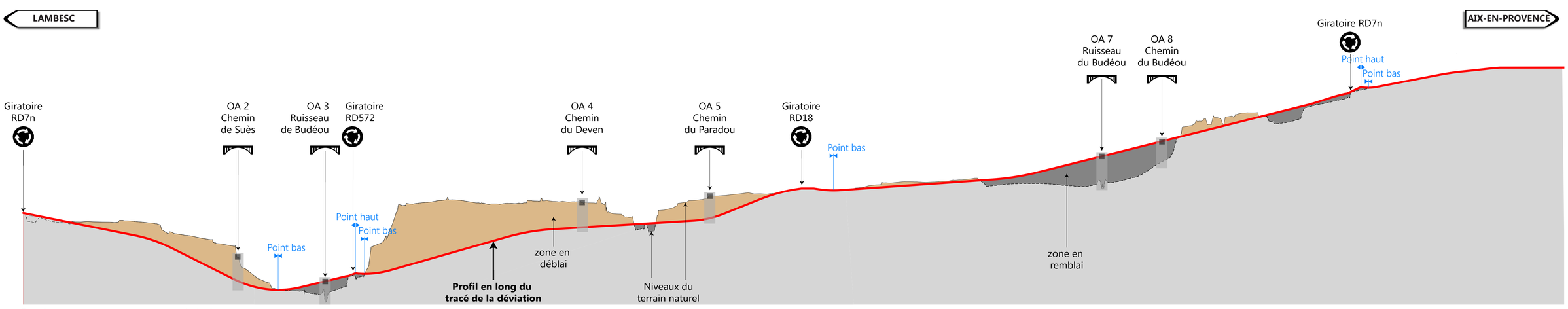

Profil en long du tracé de la déviation